



Améliorer la gestion des bassins hydrographiques (soutien à la décentralisation), la gouvernance locale et les approches participatives d'une manière compatible avec la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE)

MT2 « Facilité Experts » – Activité n° : EFS-MO-1- SWIM & H2020 SM-

NOTE CONCEPTUELLE ET PROGRAMME

Atelier National de Consultation

6 décembre 2018, Rabat, MAROC

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS

S'inscrivant dans le cadre du module de travail MT 1 « Facilité experts » et plus spécifiquement dans l'activité n° EFS-MO-1, le Projet « Mécanisme de soutien du programme sur la gestion intégrée et durable de l'eau et de l'initiative « Horizon 2020 » (SWIM-H2020 SM) », financé par l'Instrument européen de voisinage et de partenariat pour le Sud (IEVP Sud), a initié l'accompagnement par le Secrétariat d'Etat chargé de l'eau (SEE, récemment fusionné au sein du Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau) et par les agences de bassins hydrauliques (ABH), de la formulation des textes d'application de la loi n° 36-15 sur l'eau, afin d'en mettre en œuvre effectivement les dispositions. Il s'agit en effet de préparer les textes d'application de la loi n° 36-15 précitée dans trois axes jugés prioritaires pour le secteur de l'eau et qui concernent la gestion de la sécheresse et de la pénurie d'eau, le dessalement de l'eau de mer ainsi que la délimitation des zones de protection et des périmètres de sauvegarde et d'interdiction.

Dans le cadre de cette activité, il est prévu d'organiser trois ateliers de consultation nationale consécutivement, afin d'y présenter les propositions de textes d'application aux différentes parties prenantes pour examen et discussion. Chaque atelier sera organisé sous la forme d'un forum de discussion et d'échanges (impliquant en particulier le secteur public, et les départements ministériels concernés), pour chacun des textes d'application concernés. Chacun des trois projets de textes en préparation évoluant à un rythme différent, il a été convenu, en accord avec la Direction de la recherche et de la planification de l'eau (DRPE) que chaque atelier interviendrait de façon autonome lorsque le projet de texte considéré aura été finalisé. L'atelier concernant les périmètres de sauvegarde et périmètres d'interdiction se tiendra le 6 Décembre 2018 et comportera :

1. Une brève présentation générale du Programme SWIM
2. Une présentation de l'expérience spécifique de pays euro-méditerranéens en matière de périmètres de sauvegarde et périmètres d'interdiction, ainsi que les retours d'expérience, les problèmes rencontrés, les actions correctives éventuellement mises en œuvre
3. Les questions techniques, juridiques et institutionnelles soulevées par le projet de décret sur les périmètres de sauvegarde et les périmètres d'interdiction



4. L'examen et la discussion du projet de décret sur les périmètres de sauvegarde et périmètres d'interdiction
5. L'évaluation de l'atelier

II. Groupe Cible

L'atelier vise le secteur public, les ministères concernés, les représentants des grands projets en cours ou planifiés, les bailleurs de fonds, le secteur privé, les usagers de l'eau ainsi que les ONG. Ainsi à cet atelier, sont associés les institutions et organismes ci-après énumérés :

- Les départements ministériels respectivement chargés :
 - de l'intérieur
 - de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts
 - du tourisme
 - de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique
 - de la santé publique
 - de l'économie et des finances
 - l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau
 - de l'environnement et du développement durable
 - de l'urbanisme
- Les agences de bassins hydrauliques
- L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE)
- Les bailleurs de fonds (l'Union Européenne)
- Les usagers de l'eau (organisations représentatives privées ou publiques de professions les plus directement concernées comme par exemple en matière de production, distribution et consommation d'eau potable, dans le domaine agricole et c.)
- Les ONG (Greenpeace, WWF, etc.)

IV. MODERATION ET PERSONNES RESSOURCES

- Josephine Terese Vitali : Expert non-clé (SWIM & H2020-SM)
- Jacques Sironneau : Expert non-clé (SWIM & H2020-SM)
- Abdelkader Benomar : Expert non-clé (SWIM & H2020-SM)
- Siham Laraichi : Chef de service, Direction des ressources en eaux, Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau
- Abdeslam Ziyad : Point focal



Sustainable Water Integrated Management and Horizon 2020 Support Mechanism

This Project is funded by the European Union

V. Lieu de l'atelier

Salle U du Département de l'Eau, rue Hassan Bencheikroun, Agdal, Rabat, Maroc



MT2 « Facilité Experts » – Activité n° : EFS-MO-1

Programme de l'Atelier

Journée du 6 décembre 2018

Heure	Thème	Animation / Modération
09h00 – 09h15	Accueil des participants	
09h15 – 09h30	Mot d'ouverture	Omar Benjelloun & Siham Laraichi
09h30 – 09h40	Présentation générale du Programme SWIM (rappel)	Josephine Terese Vitali (JTV)
09h40 – 10h00	Présentation particulière de l'expérience de pays euro-méditerranéens (France, Grèce, Chypre) en matière de périmètres de sauvegarde et périmètres d'interdiction	Josephine Terese Vitali (JTV) Jacques Sironneau (JS) Abdelkader Benomar (AB)
10h00 – 10h15	Questions techniques, juridiques et institutionnelles soulevées par le projet de décret sur les périmètres de sauvegarde et périmètres d'interdiction	Josephine Terese Vitali (JTV) Jacques Sironneau (JS) Abdelkader Benomar (AB)
10h15 – 10h30	Pause-café	
10h30 – 12h30	Examen et discussion du projet de décret sur les périmètres de sauvegarde et périmètres d'interdiction	Josephine Terese Vitali (JTV) Jacques Sironneau (JS) Abdelkader Benomar (AB)
12h30 – 13h00	Evaluation de l'atelier	
13:00	Pause déjeuner	